

Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- Y = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
- = Actes de chirurgie et de spécialistes

- SF = Actes pratiqués par la sage Femme et relevant de sa compétence
- SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
- AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
- AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
- AP = Actes pratiqués par un orthophoniste
- AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
- R-Z = Electro - Radiologie
- B = Analyses

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

L'HOSPITALISATION EN CLINIQUE

L'HOSPITALISATION EN HOPITAL

L'HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU

PREVENTORIUM

SEJOUR EN MAISON DE REPOS

LES ACTES EFFECTUES EN SERIE, il s'agit
d'actes répétés en plusieurs séances ou actes
globaux comportant un ou plusieurs échelons
- dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPEDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

DATE DE DEPOT

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 91.26.46 / 2648 / 2649 / 2857 / 2883
FAX : 91.26.52
TELEX : 3998 MUT
E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS 515711

MUPRAS
RECEPTION

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : BENAISSA AHMED

Matricule : 2579 Fonction : Retraite Poste :

Adresse : halbtuelle

Tél. : 06 71 92 70 04 Signature Adhérent :

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : BENAISSA AHMED Age 01 10 14 43

Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin :

Nature de la maladie : HUA

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

.....

.....

A CASA le 27.06.11

Durée d'utilisation 3 mois

Signature et cachet du praticien
Dr. MAMOUN BENAISSA CARDIOLOGISTE
N° 61- 1er Etage BP Chambre 23914
Tel: 05 22 81 97 62 - 06 05 22 81 97 62
INPE: 91170870

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/06/19	CGC ECG		25000	Dr. Mehdi BENJELLOUN CARDIOLOGUE Rue Z N° 1 1er Etage RP CHAMOUNIX 64000 Tél: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14 INPE: 91170570

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NAGUIB Dr. NAGUIB Nadia 334, Bd Oued Saoura - Oulfa Casablanca - Tel: 05.22.89.28.27	27/06/2019	1454,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

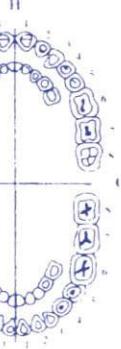
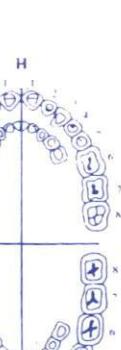
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

SOINS ET PROTHÉSES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement can ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANT DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANT DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

27-Jui-2019 11:42:53 Fréq. Card.: 64 BPM
 Axes P-R-T: 52 25 41 Int PR: 169ms
 Dur.QRS: 90ms QT/QTc: 359/368ms

ID:
 D-naiss:
 ans,

I

II

III

aVR

aVL

aVF

27-Jui-2019 11:42:53

الدكتور مهدي بنجلون
 Dr. Mehdi BENJELLOUN
 CARDIOLOGIST
 Rue 2, N°61 1000 El Jadida - El Goufa
 Tel: 05 22 91 07 52 - 06 04 72 39 14
 INPE: 91170670

BNJLON
 ASWED

V1

V2

V3

V4

V5

V6

Dr. Mehdi BENJELLOUN

Spécialiste des maladies
du coeur et des vaisseaux

Cabinet de Cardiologie



الدكتور مهدي بنجلون

إختصاصي في أمراض القلب
والشرايين

عيادة أمراض القلب

27/06/19

RENATEKA

BK11750

834,00

(3x278,00)

1)

6 Phanta 25 11.85

296,70

(3x98,90) ٣٧١

2)

Anker ٢٥ ١٠.٨٥

173,40

(3x57,80) ٤١

3)

Tulha ٢٥ ١٠.٨٥

05

un ٣٦

02

STANZU ٢٥

١٤ / i

DVR

الدكتور مهدي بنجلون
CARDIOLOGUE
Calle 2, N°61 - 1er Etage RP Chahdia - El Oulfa
Tel: 05 22 9107 62 - 06 04 72 39 14
INPE: 91170670

PHARMACIE NAGUIB
Dr. NAGUIB Daouia - Tel: 05 22 39 28 27

٢٧/٦/٢٠١٩

زنقة 2 رقم 61، الطابق الأول - مدار الشهدية - الألفة - الدار البيضاء - الهاتف: 06 04 72 39 14 - 05 22 9107 62 - البريد الإلكتروني:

drmehdibenjelloun@gmail.com: 06 04 72 39 14 - 05 22 9107 62 Rue 2, N° 61 - 1 Etage - RP. Chahdia - El Oulfa - Casa drmehdibenjelloun@gmail.com

4/ Veinoxyd
 $(75,00 \times 2) 150,00$ i.s.v.

145,4,10

PHARMACIE NAGUIB
Dr. Nadia Daoura-Oulfa
334, Bd. Oulfa Daoura-Oulfa
Casablanca - Tel: 05.22.89.28.27

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Coplavix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 278,00 DH

6 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Coplavix 75mg/100mg
b30 cp

P.P.V : 278,00 DH

6 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Coplavix 75mg/100mg
b30 cp

P.P.V : 278,00 DH

6 118001 082018

الدكتور مهدي بنجلون
Dr. Mehdi BENJELLOUN
CARDIOLOGUE
Rue 2, N°81 ter El Eulja BP Chouara - El Oulfa
Tél: 05 22 91 07 52 - 06 04 72 39 74
INPE: 91170970

P.P.V.
9 8 9 0

P.P.V.
9 8 9 0

P.P.V.
9 8 9 0

PPV(DH):

LOT N°:

UT.AV. :

PPV(DH):

LOT N°:

UT.AV. :

98,90 + 3

PHARMACIE NAGUIB
Dr. Nadia Daoura-Oulfa
334, Bd. Oulfa - Tel: 05.22.89.28.27

57,80 x 3

LOT N°: 00 - 08 21 PER
Prix 75,00
LOT N°: 00 - 01 22 PER
UT.AV.: 1